COMPTE RENDU

Conseil d'Administration du 22.04.2025

Présents : Eric Coppens, Marie-Claire Dewamin, Claudine Fenet, Hervé Halle, Sabine Lepetz, Marie-Christine Leroy, Alexis Maille, Philippe Marquillies, Louise Mathon, Véronique Mercier, Cyril Pollet, Florent Roussel, Noémie Teck

Excusés : Wuilliam Maréchal, Jean-Marc Viseur

Siège Ligue : Brigitte Dernoncourt, Xavier Engrand, Julien Friedrich, Delphine Garcia, Christelle Marmuse

Soit 13 votants

I. Adoption du compte rendu du Conseil d'Administration du 21 février 2025

- **Voté à l'unanimité**
  Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 0

II. Informations du Président

Concernant le compte-rendu du dernier Conseil d'Administration, une modification est à noter : Wuilliam reste Vice-Président, en charge de l'équipement et du développement, comme lors de l'olympiade précédente.

Je tiens à remercier les délégués ayant participé à l'Assemblée Générale Fédérale du 12 avril à Roissy : Nathalie Hubert, Julien Laffay, Marie-Claire Dewamin, Wuilliam Maréchal, Cyril Pollet, Alexis Maille, Thibaud Olivier, moi-même, ainsi que la procuration d'Hervé. Nous étions donc neuf, soit une représentation complète, avec tous les départements représentés.
L'AG s'est déroulée dans une ambiance sereine, marquée par un retour à la normale : tous les votes ont été adoptés à plus de 85 %. La convivialité a également été au rendez-vous tout au long des trois jours.
Le dimanche s'est tenu le premier CPL, marquant une relance après une période particulièrement instable ces quatre dernières années. Les perspectives pour cette nouvelle olympiade sont donc encourageantes.
L'Assemblée Générale a validé le maintien du prix du timbre licence. Toutefois, le Président de la Fédération a souligné que les clubs devraient envisager une augmentation de leur cotisation, les subventions étant vouées à diminuer (un minimum de 100 € a été évoqué).

Ligue Hauts de France de Badminton
Maison Régionale des Sports
367 rue Jules Guesde
59650 Villeneuve d'Ascq
Tél : 03.20.91.18.02
Mail : liguebadhdf@gmail.com

COMPTE RENDU

Conseil d'Administration du 22.04.2025

Nous avons déjà été informés par le Conseil Régional d'une baisse de 10 % de notre subvention. Par ailleurs, la Fédération, suite à la demande de plusieurs Ligues, va revoir à la baisse notre enveloppe ANS, en attribuant davantage en fonction du nombre de licences. Il faut donc s'attendre à une diminution importantes de nos subventions.
Lors de l'AG 2023, nous avons augmenté notre timbre Ligue d'1 €. Celui-ci reste légèrement inférieur à la moyenne nationale, certaines Ligues ayant déjà atteint le plafond de 22 €, contre 19,43 € ou 18,53 € pour nous. Il serait pertinent de réfléchir à une augmentation modérée mais régulière, plutôt que d'attendre plusieurs années pour ajuster de seulement 1 €. Ce sujet sera repris après la présentation des comptes.

La comptabilité 2024 est finalisée. Celle-ci a été vérifiée par deux experts-comptables : M. Christian Bart, prochainement retraité, et son successeur désigné, M. Bruno Lagache. Une réunion préparatoire à ce Conseil d'Administration et à l'AG a eu lieu vendredi dernier, en présence des deux comptables, de Louise notre trésorière, de Christelle et de moi-même.
Le bilan financier fait apparaître un excédent de 25 958 €. Il est proposé d'affecter cette somme en réserve : 10 000 € pour un projet Haut Niveau Jeunes et le solde en fond associatif. Ce dernier couvre presque cinq mois de fonctionnement, ce qui constitue une sécurité importante.
La gestion de la Maison des Sports se complexifie. Une reprise par le Conseil Régional est envisagée, avec une association en charge de la salariée, et l'entretien assumé par les occupants. Dans cette optique, disposer de réserves suffisantes pourrait être utile en cas de projet d'achat de nos locaux. De nombreuses Ligues sont propriétaires de leur siège social. Tant que notre situation actuelle reste satisfaisante, nous poursuivons ainsi, mais il est essentiel de rester prévoyants.

Les Assemblées Générales Electives des Comités débuteront prochainement :

- Somme : 17 mai
- Aisne : 23 mai
- Pas-de-Calais : 13 juin
- Nord : 20 juin
- Oise : date à confirmer

Ligue Hauts de France de Badminton
Maison Régionale des Sports
367 rue Jules Guesde
59650 Villeneuve d'Ascq
Tél : 03.20.91.18.02
Mail : liguebadhdf@gmail.com

Etant inscrit à l'Université d'été organisée par la Fédération les 14 et 15 juin à Lège-Cap-Ferret, je serai donc absent pour certaines AG. Si besoin, et en cas d'invitation, je demanderai à Hervé de me représenter.

III. Validation des commissions et du groupe de travail

COMMISSIONS *Responsable*	MEMBRES
DISCIPLINE *Jean-Marc LORIDANT*	Alain ALBERS Inès MEERSMAN Jean-Jacques VITEL
LITIGES *Alain ALBERS*	Marie-Claire DEWAMIN Marie-Christine LEROY Véronique MERCIER Jean-Jacques VITEL
CSOE *Jean-Marc LORIDANT*	Alain ALBERS Guy GOMEL Inès MEERSMAN Jean-Jacques VITEL
GROUPE DE GESTION ANS *Philippe MARQUILLIES* Référente : Delphine GARCIA	Marie-Claire DEWAMIN Alexis MAILLE Véronique MERCIER
VIE SPORTIVE *Florent ROUSSEL*	Valentin COQUELLE Claudine FENET Marie-Christine LEROY Louise MATHON Sophie MERCIER Thibaud OLIVIER
OFFICIELS TECHNIQUES *Cyril POLLET*	Clarisse BOGAERT Brigitte DERNONCOURT Hervé HALLE Florent ROUSSEL Stéphane VENET Frédéric WAELES
EQUIPEMENT ET DEVELOPPEMENT *Wuilliam MARECHAL* Référent : Julien FRIEDRICH	Valentin COQUELLE Mathieu ROUX
GROUPE DE TRAVAIL *Hervé HALLE*	Thomas FERARE Erik MARTIN Thibaud OLIVIER

IV. Présentation et validation des comptes annuels 2024

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS 2024

Les comptes ont été préalablement envoyés aux membres du CA.
L'exercice comptable 2024 présente un excédent de 25 959€ (contre 4 329€ en 2023).
L'excédent est principalement dû à l'augmentation du nombre de licenciés.

A noter :
- une baisse de la subvention du D2G,
- le maintien de la subvention ANS et de la subvention de la Région,
- une subvention exceptionnelle de la DRAJES, dans le cadre des JOP,
- la fin des subventions : ANS emploi consolidation + aide à l'apprentissage

Conclusion :
Vers une baisse des subventions en 2025 : - 2 000€ de la Région / fin des subventions « emploi » / subvention exceptionnelle DRAJES / baisse de la convention de mutualisation, uniquement l'Aisne (le comité de l'Oise n'a pas souhaité renouvelé).

- **Voté à l'unanimité**
  Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 0

Le Conseil d'Administration décide, de proposer lors de la prochaine Assemblée Générale, d'affecter :
- 15 959€ en réserves
- 10 000€ en réserves pour projet associatif (haut niveau jeunes)

- **Voté à l'unanimité**
  Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 0

Afin de compenser la baisse de produits prévue pour l'exercice 2025, une augmentation du tarif des licences, 1€ pour les licences adultes et jeunes et 0,50€ pour les licences minibad, est proposée aux membres du CA, en vue d'une présentation à l'Assemblée Générale.

- **Voté à l'unanimité**
  Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 0

V. Questions diverses

Modification du compte rendu du CA du 22/02/2025 – Championnat Régional Jeunes : Réintroduction des petites finales pour la 3e et 4e places dans les catégories Benjamins, Minimes et Cadets. Aucune modification pour les catégories Poussins et Juniors.

Règlement Interclubs Pré-Nationale – Modifications :

- Séparation du règlement Pré-Nationale et de celui des Interclubs Régionaux

Play-offs :

- **Feuille de rencontre** : Présence obligatoire des joueurs sur la feuille de match pour les interclubs régionaux ou départementaux.
- **Qualification en Play-offs** :
  En cas d'absence d'une équipe qualifiée pour le Play-Offs
  - repêchage de l'équipe classée 3e dans la poule,
  - si indisponible, repêchage de l'équipe classée 3e de l'autre poule,
  - puis si indisponible, repêchage du 4e de la poule,
  - et ainsi de suite.
- **Inscription d'équipe** :
  L'engagement du juge-arbitre est requis. Il devra proposer 4 dates pour la rencontre.
  Les remboursements de déplacement ne seront accordés que pour des trajets effectués dans la région.
- **Qualification des joueurs** :
  Les joueurs doivent être classés au minimum au niveau départemental dans une discipline.
- **Joueurs mutés ou étrangers** :
  Tout joueur licencié non français devra effectuer une demande de mutation et sera considéré comme joueur muté.
- **Présence des joueurs** :
  Les joueurs doivent signer la feuille de présence 45 minutes avant le début de la rencontre, en présentant une pièce d'identité.
- **Forfait d'un joueur** :
  En cas de forfait stratégique dû à une absence, les simples doivent être disputés en priorité.
- **Déroulement de la rencontre** :
  Validation électronique obligatoire par les capitaines et le juge-arbitre.
- **Disposition obligatoire de la salle :**
  - 1 terrain d'échauffement
  - 2 terrains pour les rencontres
  - En cas d'autre manifestation dans la salle, celle-ci doit concerner uniquement le badminton.
  - Le club hôte doit également disposer d'un jeu de feuilles papier pour les rencontres en cas de problème informatique.

- **Volants** :
  En présence de joueurs de niveau national, les volants de catégorie Elite sont obligatoires.
- **Convocations** :
  La convocation doit être envoyée aux clubs, à la Ligue et au juge-arbitre **au plus tard le mercredi à 21 h** de la semaine précédant la rencontre.
- **Amendes** :
  - Non-respect de l'engagement du juge-arbitre d'équipe : **200 €**
  - Utilisation d'un volant non agréé « Elite » ou non homologué : **200 €**
  - Retard dans la transmission électronique de la composition d'équipe : **100 €**

➢ **Voté à l'unanimité**
Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 0

- Nous avons reçu une demande d'aide financière pour la création d'une section sportive au collège de Somain : 4 filets et 6 tubes de volants plastiques seront offerts cette saison, et des t-shirts seront fournis gratuitement la saison prochaine.

➢ **Voté à l'unanimité**
Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 0

Le 12/05/2025
Philippe Marquillies
Président

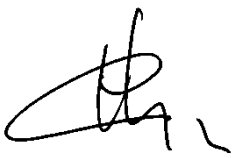

Ligue Hauts de France de Badminton
Maison Régionale des Sports
367 rue Jules Guesde
59650 Villeneuve d'Ascq
Tél : 03.20.91.18.02
Mail : liguebadhdf@gmail.com